



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Creations d'emplois

Question écrite n° 46175

Texte de la question

M. Michel Hannoun attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la necessite de donner des suites aux conclusions de la commission d'enquete parlementaire relative aux aides a l'emploi. La multiplicité et la complexité des dispositifs d'aide a l'emploi n'ont pas permis a cette commission d'enquete d'en établir le nombre exact. Celle-ci a toutefois estime a entre 100 et 150 milliards de francs le cout total de ces dispositifs. Elle a souligne que beaucoup de ces dispositifs sont obsoletes ou inefficaces et qu'il etait necessaire, ala fois pour l'emploi et les finances de l'Etat, de les reformer, voire d'en supprimer certains. Aussi, lui demande-t-il de bien vouloir lui preciser, d'une part, les suites qu'il entend donner aux propositions formulees par la commission d'enquete parlementaire sur les aides a l'emploi, et, d'autre part, les mesures de redeploiement et de reactivation des depenses qu'il pourrait prendre consecutivement a la reforme ou a la suppression de certaines aides.

Données clés

Auteur : [M. Hannoun Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46175

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 décembre 1996, page 6432